



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 57752

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'évaluation de la gratuité d'entrée dans les musées français. En effet, cette décision très importante pour le développement de la culture populaire, mérite d'être étudiée, pour voir si elle a eu l'effet escompté. Il conviendrait donc, après un an d'application de cette décision de gratuité, d'évaluer l'impact de la gratuité des collections permanentes dans les musées nationaux, pour les moins de 26 ans. Il serait donc nécessaire d'étudier ces statistiques et éventuellement d'interroger par questionnaires les bénéficiaires pour savoir si la gratuité a motivé ou non, leur visite. Cette mesure étant évaluée à 30 millions d'euros pour l'année 2009, dont 11 millions pour le seul Louvre. D'autre part, une mission d'information de l'Assemblée nationale a également proposé 22 conditions pour libérer l'énergie des musées. Il lui demande donc, d'une part, sa position sur le maintien ou non de la gratuité d'entrée aux musées pour les jeunes, d'autre part, s'il compte appliquer certaines des propositions de la mission parlementaire.

Texte de la réponse

En avril 2009, la mesure de gratuité déjà existante pour les moins de 18 ans dans les collections permanentes des musées nationaux a été étendue à l'ensemble des moins de 26 ans. Ce sont d'abord les jeunes ressortissants de l'Union européenne (UE) qui en ont bénéficié, puis à partir de l'été les jeunes résidents dans l'UE. Entre le début avril et la fin décembre 2009, le nombre total de visites gratuites réalisées par ces jeunes dans 34 musées nationaux du ministère de la culture et de la communication a été estimé à plus de 1,3 million, ce qui représente en moyenne 7,5 % de la fréquentation totale des collections permanentes de ces musées. Ce taux moyen se constate dans les quatre plus grands établissements français (Le Louvre, le Centre Pompidou, le musée d'Orsay, le château de Versailles). Il est cependant nettement plus élevé dans un certain nombre de musées parisiens de taille plus modeste : il s'établit à 18 % au musée du quai Branly, 13 % au musée des Arts décoratifs et à la Cité de l'architecture et du patrimoine, 11 % au musée Guimet, 10 % au musée du Moyen-Âge et 9 % à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. En région, les taux sont généralement moins notables et seuls les musées Magnin à Dijon (8 %) et de l'île d'Aix (7 %) s'en rapprochent. Lorsqu'on considère l'évolution par trimestre, les 18-25 ans représentent 5,5 % de la fréquentation des collections permanentes d'avril à juin, 8 % de juillet à septembre, et 11 % d'octobre à décembre. Ainsi, loin de faiblir, le succès de la gratuité ne se dément pas et son public s'étend. Enfin, une étude sociologique auprès des jeunes de 18 à 25 ans a été lancée en novembre 2009 et va progressivement porter sur tous les musées nationaux. Les 500 premiers questionnaires dépouillés montrent que la gratuité a joué un rôle dans la décision de visite chez 3 jeunes sur 4.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57752

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2009, page 8337

Réponse publiée le : 15 juin 2010, page 6613